



FICHE CONTACT

ACCUEIL DE LOISIRS de la Pailleterie

HIVER 2019

Votre enfant est inscrit à l'accueil de Loisirs de la Pailleterie.

Afin de mieux vous renseigner sur nos intentions pédagogiques, vous trouverez dans cette fiche contact les informations utiles concernant le fonctionnement du centre, l'équipe d'animation...

Je reste à votre disposition pour tous renseignements complémentaires.

A bientôt,

Aurélie JEGOU, Directrice du séjour



1. Les objectifs pédagogiques de l'équipe d'animation

L'accueil de loisirs est un lieu ouvert à tous dans lequel le respect des besoins de chacun et l'épanouissement dans un cadre sécurisé sera nos priorités.

L'enfant sera au cœur de nos projets, l'accueil de loisirs sera pour lui un lieu de découverte, d'apprentissage et d'échange au travers d'activités ludiques et collectives.

Nos objectifs sont :

- Apprendre à vivre en collectivité

- Vivre ensemble les temps d'activité et de jeux
- Avoir des temps d'échanges pour faire des choix collectifs
- Trouver sa place dans le groupe et respecter celle des autres
- Mettre en place des règles de vie de façon ludique et les respecter
- Partager les repas entre petits et grands afin de favoriser l'entraide et les échanges
- Connaître un cadre différent de l'école et de l'entourage familiale

- Développer l'autonomie de l'enfant

- Apprendre à faire des choix pour s'épanouir personnellement
- Permettre la prise d'initiative et de décision afin que chacun trouve sa place
- Impliquer les enfants dans les temps de la vie collective (installation, déroulement, rangement, ...).
- Aider les enfants à se repérer dans le temps
- Maîtriser et exprimer ses émotions par le jeu
- Permettre à l'enfant de devenir autonome à travers des temps de la vie quotidienne (aller aux toilettes, se laver les mains, se servir à table, ...).

- Se respecter les uns les autres

- Encourager les relations fondées sur le respect mutuel et le respect des règles de vie qui seront établies ensemble en début de séjour
- Favoriser l'expression au travers des jeux et des activités
- Valoriser le travail de chaque enfant autour d'activité adaptée à leurs possibilités
- Faire de nos différences une force d'échange et d'apprentissage
- Acquérir la notion de cohésion de groupe par l'esprit d'équipe et l'entraide
- Apprendre à être fair-play, le but n'étant pas d'être le meilleur mais de passer un bon moment ensemble
- Savoir s'exprimer lors des bilans de fin de journée et écouter les autres

- Valoriser les relations entre les familles et l'équipe d'animation
- Favoriser les échanges entre les familles et les animateurs pendant les accueils
- Etre disponible et à l'écoute, l'animateur sera aussi un relai d'information
- Ne pas hésiter à transmettre les temps forts de la journée des enfants
- L'équipe devra savoir répondre aux interrogations des familles ou les diriger vers la direction si besoin

2. Présentation de l'équipe

6 groupes selon l'âge des enfants.
Un lieu de vie par groupe.

Encadrement : 1/2 animateurs par groupe diplômés ou stagiaires B.A.F.A

Direction : Aurélie JEGOU

Directeur Adjoint : Yoann BERGER

Animateur volant : Carole GUILBERT

SEMAINE 1

Les petits pandas : Laëtitia et Cathy

Les petits pingouins : Léa et Dominique

Les petits flocons : Mélodie et Charlène

Les indiens : Fannie et Valentin

Les héros de tout les temps : Isabelle et Calvin

Les champions d'Hiver : Sarah et Xiao



SEMAINE 2

Les petits pandas : Laëtitia et Cathy

Les petits pingouins : Léa et Christine

Les petits flocons : Mélodie et Charlène

Les esquimaux : Fannie et Valentin

Les héros de tout les temps : Isabelle et Calvin

Les libertys : Sarah

3. Une journée type

2 points d'accueil

- ❖ **7h/ 8h30 : A la Pailleterie**
- ❖ **7h/8h20 : Au Clos Vinot (bourg d'Amilly)**
 - Arrivée échelonnée des enfants
- ▶ CLOS VINOT : Dans les locaux de l'accueil périscolaire
- ▶ PAILLETERIE : Dans la salle cheminée/pavillon maternel

En arrivant, vous devez inscrire votre enfant auprès d'un animateur
Le temps d'accueil est un moment où vous pouvez rencontrer les animateurs.

❖ **8h30/12h : temps d'activités**

Les animateurs mettront en place des activités en fonction des besoins des enfants et de leur planning d'activités.

A la fin de l'activité les enfants devront participer au rangement du matériel.

❖ 12h : le déjeuner

- ▶ Faire du temps de repas un moment convivial et d'échange
- ▶ Les enfants se servent seuls mais attendent que toute la table soit remplie pour commencer.
- ▶ L'animateur fait en sorte que l'enfant mange à sa faim et l'incite à goûter à chaque plat.
- ▶ Les enfants se placent où ils veulent et les animateurs déjeunent avec eux.

Allergies et régimes :

- ▶ Vous vous engagez à nous signaler les allergies alimentaires et régimes spéciaux sur la fiche sanitaire remise en début de séjour.

❖ 13h/14h30 : le temps calme

L'enfant choisira son temps calme sous la surveillance d'un animateur.

- ▶ Repos pour les maternels
- ▶ Mise en place de différents ateliers calmes pour les plus grands



❖ 14h30/17h15: temps d'activités + goûter

Les enfants participent aux activités prévues avec leurs animateurs référents.
Le goûter sera proposé aux enfants dès la fin de l'activité.

❖ 17h15 : rassemblement

Pas de départ d'enfants avant 17h (Sauf rendez-vous exceptionnel en ayant prévenu la direction avant).

❖ 17h30: début de l'accueil à la Pailleterie

❖ 17h30 : Départ du bus direction le Clos Vinot

❖ 17h40 : arrivée sur le site du Clos Vinot

- ▶ Un animateur descend du car avant les enfants
- ▶ les enfants rentrent dans la cour avant vous
- ▶ Vous rentrez ensuite et prévenez les animateurs de votre départ
- ▶ Fournir le nom des personnes autorisées à reprendre vos enfants à votre place et décharge obligatoire pour autoriser vos enfants à partir seuls (**si + de 8ans**).

❖ 18h45 : fin des accueils

4. Les règles de vie

Pour l'animateur : Etre cohérent (Adulte référent pour l'enfant)/ Se fixer des limites et connaître ses limites / respecter les règles de vie / être à l'écoute.

Pour l'enfant : Respecter les autres enfants, les adultes, l'environnement, le matériel mis à disposition et les consignes/ Ne pas oublier les mots magiques (Bonjour, merci, s'il te plaît, bonsoir)/ Accepter les différences / Pouvoir se justifier / Donner son avis.

Pour les parents : être à l'heure/ Informer de tout changement (personnes autorisées, départ avant l'heure, N° de téléphone...)

5. Les interdits

Pour l'enfant : Jouer dans les fossés (serpents)/ lancer des cailloux (peuvent blesser les autres)/Jouer avec l'eau/ Se moquer des autres (et si c'était nous...)/ Employer des paroles racistes / Voler / Cracher / Se battre/ Etre vulgaire.

Pour l'animateur : Usage de stupéfiants, alcool, cigarette.../Tenir des propos racistes ou discriminatoires / User de la violence verbale ou physique.

6. Les sanctions

Pour l'enfant : Selon la gravité, avertissement oral de l'animateur toujours accompagné d'un dialogue avec l'enfant/ Intervention du directeur, discussion avec l'enfant (Justifier son acte - explication des conséquences de son acte...) /Information auprès des parents toujours en présence de l'enfant, celui - ci ayant été prévenu.

Pour l'animateur : Selon la gravité, avertissement oral du directeur toujours accompagné d'un dialogue avec l'animateur / Information au chef de service ou à l' élu avec présence de l'animateur, celui-ci ayant été prévenu /non validation du stage ou/et exclusion si acte ou comportement intolérable en centre de loisirs ou/et information à la DDSCS.

RAPPEL : Il est interdit d'apporter des objets de valeurs (bijoux, console de jeux, portable, mp3, appareil photo...) sur l'accueil de loisirs. En cas de perte, de vol ou de dégradation, la ville se décharge de toutes responsabilités.

Numéros et informations utiles

La Pailleterie : 02.38.93.90.51
Portable Directrice : 07.87.26.05.25
Direction : Aurélie JEGOU

Une question, une information, n'hésitez pas à nous contacter du lundi au vendredi, de 8h à 18h30

Service Enfance : 02.38.28.76.72
MR AVRIL Maxime

Service ouvert le lundi de 14h à 17h30 et du mardi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 17h30

L'Accueil de Loisirs d'Amilly est déclaré à la Direction Régionale et Départementale de la Jeunesse et des Sports et de la Cohésion Sociale d'Orléans (DRDJSCS).

